



Rapport d'activité 2019



Centre ALMA 81

Départements Aveyron – Lot – Tarn

Table de matières

	Page(s)
Editorial	4
Le centre ALMA 81 : Ses ressources	5
Le centre ALMA 81 : Son organisation	6 et 7
Le centre ALMA 81 : Ses principes d'action	8
Le centre ALMA 81 : Son activité	9 à 11
Département 12 : Activité	12 et 13
Département 46 : Activité	14 et 15
Département 81 : Activité	16 et 17
Le centre ALMA 81 : Profil des dossiers ouverts	18 et 19
Département 12: Profil des dossiers ouverts	20 et 21
Département 46 : Profil des dossiers ouverts	22 et 23
Département 81 : Profil des dossiers ouverts	24 et 25
Le centre ALMA 81 : Sa communication	26 à 28
Le centre ALMA 81 : Sensibilisation et formation	29
Le centre ALMA 81 : Représentation & partenariats	30
Le centre ALMA 81: Vie associative	31
Fédération 3977 contre la maltraitance	32 à 34
Annexe financière	35

Editorial

ALMA 81 et la valse à trois temps : Une autre façon de s'intéresser aux statistiques

Rendre compte des activités d'une association est un acte majeur qu'elle doit à ses adhérents mais pratiquer une évaluation de son action est tout aussi indispensable aux yeux de tous les acteurs qui permettent le développement durable d'ALMA 81.

Y succomber sous la forme d'une litanie chiffrée n'est pas la meilleure façon de procéder pour intéresser le lecteur encore moins pour évaluer aux fins d'informer tous nos partenaires du monde médico-social.

Reformulons ? Comment donner du sens à des chiffres pour marquer et souligner les actions entreprises en 2018/2019 ? ALMA va emprunter au monde musical pour décliner son activité. Ce sera la danse, la valse en particulier, non celle chantée par J. BREL, *La valse à mille temps*, mais la plus connue, celle à trois temps, danse populaire et de société, pour nous rappeler que la maltraitance traverse – elle aussi – toutes les couches sociales.

Alors entrons dans la danse, pardon, allons dans le rythme qui va permettre aux chiffres de parler différemment. Ainsi entre 2018 et 2019, 46 dossiers ont été clôturés mesurant de facto une activité associative dense pour lutter contre la maltraitance des personnes vulnérabilisées par l'âge et/ou le handicap.

Au lieu de poser le pied par terre pour entraîner -au rythme convenu – ses partenaires dans un tournoi, posons notre regard sur un rythme à trois temps pour éclairer les statistiques :

1^{er} temps : le signalement et l'écoute.

Rappelons que 46 dossiers ont été traités et bouclés. Sur ces 46, 31 ont transité par le 3977 – n° d'appel national de la fédération – et 15 directement au 05 63 43 69 92.

Après analyse 41 sont restés actifs.

Pierre angulaire de la lutte contre la maltraitance, le signalement sous toutes ses formes – est le substrat de notre action future. L'écoute, deuxième élément est ce qui vient parachever une prise de contact afin de s'engager dans une voie de résolution de la situation évoquée.

17 dossiers ont trouvé leur origine en établissement et 29 au domicile.

2^{ème} temps : l'échange, la confidentialité et la mise en confiance.

Dès l'appel téléphonique les « répondants » font montre d'empathie, de reformulation si nécessaire et d'extrême attention pour dérouler le fil conducteur du suivi. Cela a engendré 207 communications/relations ou bien un travail de coordination soit une moyenne de plus de 5 par dossier. Cependant, il peut y avoir des différences, certains dossiers nécessitant plus d'échanges que d'autres selon le cas de maltraitance ou bien la personnalité du signalant

3^{ème} temps : l'accompagnement et autonomie vers la solution.

ALMA 81 a toujours privilégié l'accompagnement comme un ensemble de relations, de propositions visant à rendre la personne se sentant en situation de maltraitance actrice de son propre chemin vers la résolution de la situation ou son entourage si elle n'était pas en mesure de le faire elle-même. Accompagnement et autonomie sont – dans la philosophie d'Alma – les postulats d'une avancée positive. Alors la solution satisfaisante se fait jour. Le dossier peut être ainsi fermé.

Pour cette période,

- 20 fois par l'appelant (signalement) dont à 9 reprises avec des remerciements (un cas où un appelant déclare avoir téléphoné sous le coup de la colère et que notre écoute avait été suffisante) ;
- 2 fois suite au décès de la personne concernée ;
- 7 dossiers ont été clôturés par la personne maltraitée elle-même ;
- 12 clôtures par ALMA, après prise en charge externe (institutionnelle ou tierce-personne).

En résumé, au-delà de simples chiffres purs et au rythme des trois temps, on peut noter que :

- 14 conseils ont été suivis,
- 4 mobilisations familiales suggérées ont permis le dénouement de la situation ;
- 14 prises en charge ont eu lieu par un tiers institutionnel ;
- 10 actions directes d'ALMA – la plupart auprès d'établissements – ont abouti avec succès.

Mieux que la froide énumération de chiffres, la métaphore de la valse à trois temps sans trop d'attention fastidieuse permet d'emmener nos partenaires et bénévoles sur le terrain de la lutte contre la maltraitance avec pour intention durable une attitude de bientraitance intégrée chez toutes les personnes ayant contact avec les plus vulnérabilisés par l'âge et le handicap.

Remerciements à tous – bénévoles et coordinatrice d'ALMA 81 – ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui – à un titre ou à un autre – nous permettent de vivre, de réaliser et de donner pleinement du sens à notre raison d'être : l'éradication de la maltraitance envers les plus affaiblis par les années qui s'additionnent.

Le Conseil d'administration d'ALMA 81

Le centre ALMA 81

Ses ressources

L'association

Association Loi 1901 depuis 1999, agréé par la Fédération 3977 contre la maltraitance, le centre ALMA 81 est une structure autonome qui contribue à la prévention et la lutte contre les maltraitements dans les départements de l'Aveyron, du Lot et du Tarn.

Alma 81 s'inspire dans ses activités de principes éthiques et respecte le cahier des charges défini au sein de la Fédération.

Le siège social de l'association est situé à Albi.

Les membres du centre

L'association, conformément à ses statuts est composée de personnes issues de divers milieux socio-professionnels, non intéressées par sa propre activité et engagées à titre bénévole. Il n'y a donc pas de conflit d'intérêt entre leurs actions et l'attente d'effets à titre individuel ou collectif :

L'équipe des bénévoles du centre est composée de 12 membres, dont :

5 écoutants ;

4 référents (Profils : social, médecin, psychologue, juriste) ;

3 autres bénévoles.

- Le poste de coordination est assuré par une personne salariée de l'association. Ayant une qualification de géronto-psychologue, elle permet l'interface entre les écoutants et les référents à partir de l'évaluation des situations, la synthèse des dossiers et l'accompagnement des appelants.

Ce poste représente 0.15 ETP.

Le local du centre

La mairie d'Albi a mis à la disposition de l'association depuis sa création, un local permettant dans de bonnes conditions matérielles d'assurer les permanences du centre ainsi que les différentes réunions en lien avec les activités.

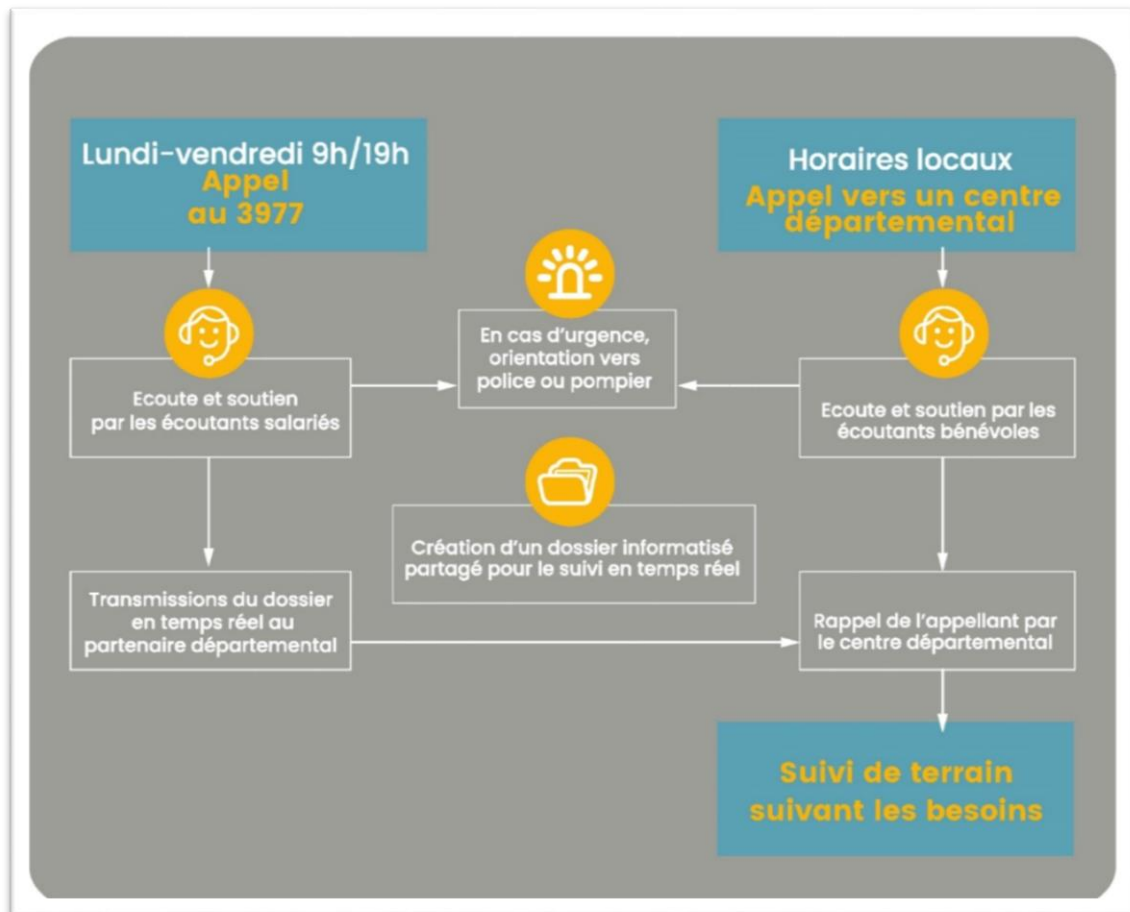
L'association paie les charges locatives.

L'entretien du local est assuré par une personne salariée à hauteur de 3h/ mois

Le centre ALMA 81

Son organisation

PARCOURS D'UN APPEL



Offre d'écoute : pour qui ?

Les personnes âgées et adultes en situation de handicap victimes de maltraitances et leur entourage ;

Les proches aidants de ces personnes, témoins de ces maltraitances, et souhaitant contribuer à leur arrêt ;

Les professionnels intervenant auprès de ces personnes ayant observé ces maltraitances, ou ayant un doute à ce sujet, et souhaitant leur arrêt.

Tout appelant peut, s'il le souhaite, conserver l'anonymat.

Offre d'écoute : quand ?

Cette écoute est assurée 1 demi-journée par semaine, le mardi de 14 h à 17 h.

En dehors de ces plages horaires, les appelants composent le numéro d'écoute national 3977 accessible de 9h à 19h du lundi au vendredi.

Période de congés (fermeture du centre) : du 29/07/19 au 18/08/19

39 permanences * x 3h = 117h x 2 bénévoles = 234h

* ont été décomptés : a) les réunions de synthèse (au moment d'un appel, 2 bénévoles quittent la réunion ; b) le mardi de la conférence c) la fermeture en fin d'années.

Offre d'écoute : comment ?

Le centre n'intervient que sur un appel (téléphone, courrier, courriel).

Les appels directs sont reçus au numéro : 05 63 43 69 92

Le centre dispose d'un répondeur : le message du répondeur invite la personne qui appelle à joindre le centre le jour de sa permanence.

Des conseils et un accompagnement personnalisé

Après une phase d'écoute, d'autres bénévoles (référents) analysent la situation décrite et proposent à l'appelant, ou à la victime, des conseils d'action précisément adaptés à cette situation, à ses acteurs, et son contexte.

Ces conseils sont suivis d'un accompagnement jusqu'à l'arrêt des faits de maltraitance, ou une situation acceptable pour la victime ou sur demande de l'appelant.

Pour alléger le temps réunion, le temps déplacement et les frais de déplacement, l'essentiel du travail se fait par e-mail ou téléphone.

Avantages : le temps du montage du dossier au centre par la coordinatrice est compensé par la possibilité, pour chaque référent de poser sa réflexion de son domicile au moment qui lui convient.

Désavantages : temps informel qui ne peut pas être comptabilisé (comme un temps de réunion en présentiel).

Réunions pour les situations complexes

Certains dossiers complexes font l'objet d'une discussion réunissant l'ensemble des bénévoles. Les réunions de synthèse ont lieu généralement chaque 6 semaines ont eu lieu.

En 2019, 7 réunions ont eu lieu de 2h30, soit 14h x 7 bénévoles = 98 h

Elle permet l'organisation du planning des permanences assurées par les écoutants, l'étude des dossiers en cours et l'évaluation de leur avancement.

Les écoutants peuvent parfois donner plus de détails qui permettront de faire évoluer le dossier. Il peut être étudié en moyenne 7 dossiers par réunion. La coordinatrice rappelle le contexte dans lequel vit la personne vulnérable, l'environnement, les personnes ressources et celles contactées.

Se poursuit alors l'étude du dossier et les pistes à envisager, les démarches effectuées et celles conseillées.

Saisies des statistiques

La saisie est réalisée par une personne bénévole formée par la fédération à l'utilisation du logiciel. La saisie est réalisée hors temps de permanence soit environ 23h

Le temps bénévole du centre d'écoute pour l'année 2019 est de 355h

Le centre ALMA 81

Ses principes d'action

Des principes éthiques...

- **Respect de la parole et de dignité de la personne qui appelle**, témoin ou victime ;
- Les informations recueillies sont utilisées dans le **strict intérêt de la victime présumée**;
- Libre choix des solutions proposées, avec le **consentement éclairé** de l'appelant ou de la victime présumée;
- Respect strict de la **confidentialité** des informations recueillies dans les dossiers constitués à l'occasion des appels. Ces informations ne peuvent être communiquées que dans le cadre prévu par la Loi ;
- **Neutralité et impartialité** : Les intervenants s'interdisent de substituer leurs propres valeurs et conceptions de vie à celles des intéressés ;
- En cas de conflit **d'intérêt** : le centre se dessaisit du dossier, qui est dépaycé dans un autre centre ;

... mis en œuvre lors d'une écoute de qualité...

- Le centre assure une **écoute pluraliste** (au moins deux écoutants) afin de mieux appréhender les situations qui lui sont soumises, et rester objectif ;
- Pour la confidentialité des appels et la sécurité des bénévoles, ceux-ci restent **anonymes**, sauf danger avéré pour la victime et lorsque la Loi l'impose ;
- Les bénévoles sont astreints à une **formation spécifique** assurée par la Fédération 3977;
- Le **système d'information** utilisé est sécurisé et déclaré à la Commission Nationale pour l'Informatique et les Libertés (CNIL).

... et aussi du conseil et de l'accompagnement,

- Une réflexion interdisciplinaire précède toute proposition, afin de prendre en compte l'ensemble des éléments humains, sociaux et économiques ;
- Le centre aborde les situations au plan juridique, sanitaire, médico-social et social.

Complémentaire des services publics de proximité

- Le centre **s'interdit toute intervention directe** dans les situations qui lui sont rapportées ; il privilégie le recours et l'intervention des services publics de proximité, d'autres services ou associations, dont il n'a ni la compétence, ni la légitimité ;
- Il intervient sous le principe **de subsidiarité** par rapport à l'action de ces services ;
- Le signalement d'une situation à la justice, lorsqu'il est nécessaire, est réalisé par le président du centre après vérification du bien-fondé de la démarche ;

Ces principes sont communs aux centres adhérant à la fédération 3977 qui les réunit.

Le centre ALMA 81 (Aveyron, Lot, Tarn)

Son activité

Chiffres clé [Année 2019 et évolutions 2017-2019]

	2017	2018	2019	2018-19	%
Dossiers	48	42	66	+24	+57
Ouverts par la plateforme	37	32	57	+25	+78
Ouverts par le centre	11	10	13	+3	+30
Clôturés par le centre	44	48	45	-3	-6
Appels	581	502	607	+105	+20
Entrants (venant de l'extérieur)	378	310	329	+19	+6
Sortants (vers l'extérieur)	203	192	278	+86	+44
Durée des appels	11620	10040	12140	+2100	+20
En écoute *	-	-	-	-	-
En suivi *	-	-	-	-	-
Appels / dossiers	12	11	9	-2	-18
Durée / appel (mn)	20	20	20	/	/

* Le décompte du temps de la durée des appels entre « écoute » et « suivi » n'a pas été réalisé.

Suivi des dossiers 2019 [Orientations/Conseils/Actions]

1/ Conseils et orientations données ont été vers :		
SERVICES DE L'ETAT	SERVICES/INSTITUTIONS SUR LE DEPARTEMENT	PROFESSIONNELS /AUTRE
- Tribunal de Grande Instance (juge des tutelles, conciliateur de justice) - Procureur de la République - Gendarmerie - ARS	- Conseil départemental (APA, service des majeurs vulnérables) - MDPH - Police - CCAS - CDAD - Coordinateur gérontologique - EHPAD - Mairie - CIDF - Directeur d'établissement - Hôpital - MAIA - Personne qualifiée - N° Infos Escroqueries - Point d'accès au droit - ADIL - CMP	- Tuteur - Assistant social - Médiateur - Médecin traitant - Médecin gériatre - Psychologue - Infirmier - IDEC - Banque - Représentant des familles
2/ Actions réalisées pour l'appelant :		
SERVICES/INSTITUTIONS SUR LE DEPARTEMENT		PROFESSIONNELS /AUTRE
- Conseil Départemental (APA, service des majeurs vulnérables, Maison du Département) - Police municipale - Service vétérinaire - Tarn Habitat - Service d'accueil de jour - MAIA - CLIC - Foyer de vie - Mairie - CCAS - Directeur d'établissement		- Médecin traitant - Assistant social - Association d'aide à domicile - IDE (SIAD, libéral, association) - Conseillère en économie sociale et familiale

L'écoute, le questionnement et la reformulation permettent à l'appelant, dans nombre de situations, de trouver lui-même des solutions. Un besoin de soutien, de réconfort et de réassurance est souvent présent et aide l'appelant dans la problématique auquel il est confronté.

Le suivi des dossiers est le résultat d'un travail de réflexion et de concertation avec et entre les référents de l'association par le biais des réunions d'antenne mais aussi par les réflexions des référents par mails dès réception d'une nouvelle situation. Cette analyse pluridisciplinaire est indispensable dans le cadre des suivis de situations touchant les personnes âgées et/ou les personnes en situation de handicap vivant au domicile comme en institution.

En 2019, 7 réunions de 2h ont été consacrées au suivi des situations.

A cela s'ajoutent les 313 mails échangés avec les référents. Sachant que le temps de lecture et d'analyse d'un dossier est d'environ 20 minutes, cela représente 104 heures (ramené à une journée de travail, cela ferait 14 jours). On perçoit ici l'implication non négligeable des référents, qui rappelons-le, sont des bénévoles

Le temps bénévole de l'analyse des dossiers pour l'année 2019 est de 104h

Commentaires

[Les dossiers]

- En 2019 : 70% des dossiers ouverts ont été clôturés.
- De 2018 à 2019 : Augmentation de 57% du nombre de dossiers ouverts.

Tendance : Après une baisse du nombre de dossiers en 2018, on constate une forte augmentation de ce nombre en 2019.

[Les appels]

- En 2019 : Davantage d'appels entrants que sortants.
- De 2018 à 2019 : Augmentation du nombre d'appels.

Tendance : Le nombre d'appels varie en fonction du nombre de dossiers.

[La durée des appels]

- En 2019 : On comptabilise 12140 min, soit 202 heures.
- De 2018 à 2019 : Augmentation de la durée des appels de 20%.

Tendance : Variation en fonction du nombre de dossiers.

[Les ratios]

- Appels par dossier : 9 appels par dossier.
- Durée par appel : Moyenne de 20 minutes par appel.

Département de l'Aveyron [12]

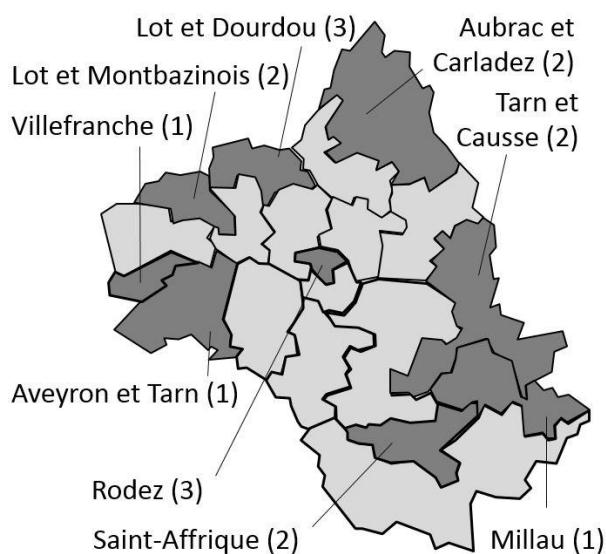
Activité

Chiffres clé [Année 2019 et évolutions 2017-2019]

	2017	2018	2019	2018-19	%
Dossiers	14	12	18	+6	+50
Ouverts par la plateforme	12	8	17	+9	+125
Ouverts par le centre	2	4	1	-3	-75
Clôturés par le centre	14	11	16	+5	+45
Appels	167	139	163	24	+17
Entrants (venant de l'extérieur)	109	86	88	-2	-2
Sortants (vers l'extérieur)	58	53	75	+22	+41
Durée des appels	3340	2780	3260	+480	+17
Appels / dossiers	12	12	9	-2	-17
Durée / appel (mn)	20	20	20	/	/

Repérage par canton des situations évoquées dans les dossiers

■ : Localisation par canton de/des situation(s)
 (Chiffre entre parenthèse à côté du nom du canton) : nombre de dossiers suivis



Commentaires

[Les dossiers]

- En 2019 : Quasi-totalité des dossiers ouverts ont été clôturés.
- De 2018 à 2019 : Augmentation du nombre de dossiers de 50%

Tendance : Après une diminution du nombre de dossiers en 2018, on constate une augmentation en 2019.

[Les appels]

- En 2019 : Davantage d'appels entrants que sortants.
- De 2018 à 2019 : augmentation du nombre d'appels.

Tendance : Evolution du nombre d'appels dépend du nombre de dossiers.

[La durée des appels]

- En 2019 : 3260 minutes, soit 54 heures
- De 2018 à 2019 : Augmentation de 17%

Tendance : Variation en fonction du nombre de dossiers ouverts.

[Les ratios]

- Appels par dossier : Entre 9 et 12 appels par dossier.
- Durée par appel : Moyenne de 20 minutes.

Département du Lot [46]

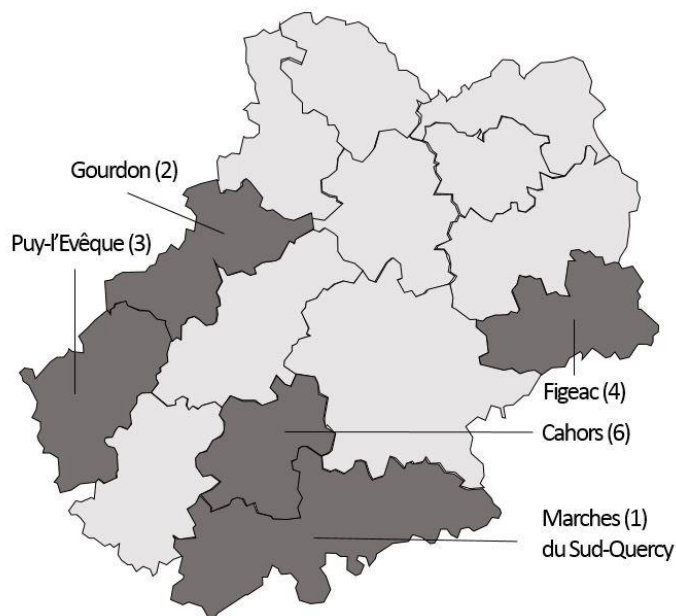
Activité

Chiffres clé [Année 2019 et évolutions 2017-2019]

	2017	2018	2019	2018-19	%
Dossiers	6	9	17	+8	+88
Ouverts par la plateforme	5	7	13	+6	+85
Ouverts par le centre	1	3	4	+1	+33
Clôturés par le centre	7	9	10	+1	+10
Appels	69	105	151	46	+43
Entrants (venant de l'extérieur)	45	65	82	+17	+26
Sortants (vers l'extérieur)	24	40	69	+29	+73
Durée des appels	1380	2100	3020	+920	+43
Appels / dossiers	2	2	9	+7	+350
Durée / appel (mn)	20	20	20	/	/

Repérage par canton des situations évoquées dans les dossiers

 : Localisation par canton de/des situation(s)
(Chiffre entre parenthèse à côté du nom du canton) : nombre de dossiers suivis



Commentaires

[Les dossiers]

- En 2019 : 2/3 dossiers ont été ouverts par la plateforme.
- De 2018 à 2019 : On constate une augmentation du nombre de dossiers en 2019, de 88%.

Tendance : Augmentation constante du nombre de dossiers au fil du temps.

[Les appels]

- En 2019 : Davantage d'appels entrants que sortants.
- De 2018 à 2019 : Augmentation du nombre d'appels.

Tendance : Augmentation constante du nombre d'appels.

[La durée des appels]

- En 2019 : 3020 minutes d'appels, soit 50 heures
- De 2018 à 2019 : Augmentation de la durée des appels.

Tendance : augmentation de la durée des appels en même temps que l'augmentation du nombre de dossiers.

[Les ratios]

- Appels par dossier : 9 appels par dossier en 2019
- Durée par appel : moyenne de 20 minutes par appel.

Département du Tarn [81]

Activité

Chiffres clé [Année 2019 et évolutions 2017-2019]

2017	2018	2019	2018-19	%
------	------	------	---------	---

Dossiers	29	20	31	+11	+55
Ouverts par la plateforme	18	17	27	+10	+58
Ouverts par le centre	11	3	4	+1	+33
Clôturés par le centre	23	27	19	-8	-30

Appels	347	235	278	+43	+18
Entrants (venant de l'extérieur)	226	145	151	+6	+4
Sortants (vers l'extérieur)	121	90	127	+37	+41

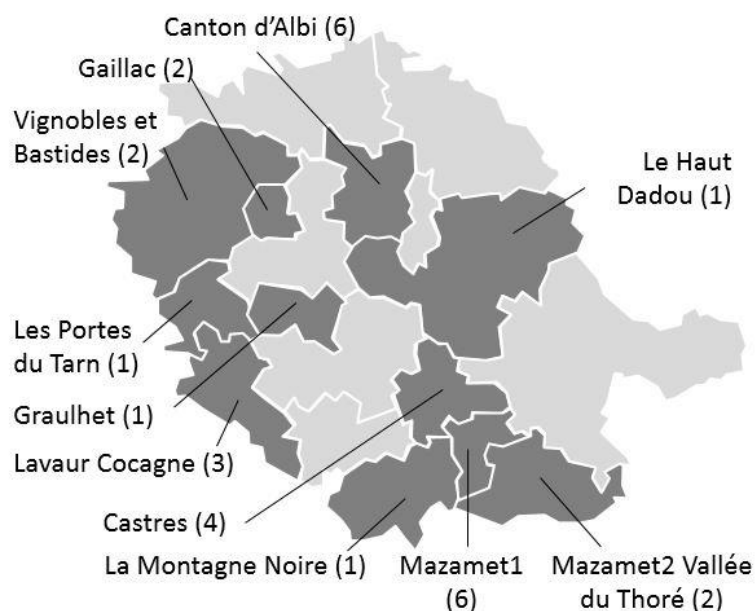
Durée des appels	6940	4700	5560	+860	+18
------------------	------	------	------	------	-----

Appels / dossiers	12	12	9	-3	-25
-------------------	----	----	---	----	-----

Durée / appel (mn)	20	20	20	/	/
--------------------	----	----	----	---	---

Repérage par canton des situations évoquées dans les dossiers

■ : Localisation par canton de/des situation(s)
 (Chiffre entre parenthèse à côté du nom du canton) : nombre de dossiers suivis



Commentaires

[Les dossiers]

- En 2019 : Une majorité de dossiers ouverts par la plateforme.
- De 2018 à 2019 : Augmentation de 55% du nombre de dossiers ouverts.

Tendance : Après une baisse du nombre de dossiers en 2018, on constate une augmentation de ce nombre en 2019.

[Les appels]

- En 2019 : Davantage d'appels entrant que sortant.
- De 2018 à 2019 : Augmentation du nombre d'appels en 2019 (18%).

Tendance : Le nombre d'appels croît dans le même sens que le nombre de dossiers ouverts.

[La durée des appels]

- En 2019 : En 2019, on compte 5560 minutes d'appel, soit 93 heures.
- De 2018 à 2019 : La durée des appels a augmenté en 2019 de 18%.

Tendance : La moyenne de 20 min par appel est constante.

[Les ratios]

- Appels par dossier : Le nombre d'appels par dossier a légèrement diminué.
- Durée par appel : On compte une moyenne de 20 minutes par appel.

Le centre ALMA 81 (Aveyron, Lot, Tarn)

Profil des dossiers ouverts

	2017	2018	2019	2018-19	%
Victimes					
Hommes	11	0	22	+22	/
Femmes	37	36	44	+8	+22
▪ 61 – 75 ans	7	6	15	+9	+150
▪ 75 ans et plus	24	21	45	+24	+114
Situation de handicap	14	6	11	+5	+83
Lieu de survenue					
Domicile	40	18	48	+30	+166
Etablissement	7	18	19	+1	+5
Appelants					
Hommes	13	12	17	+5	+41
Femmes	40	30	47	+17	+56
Proche famille	23	9	32	+23	+255
Professionnels	7	0	14	+14	/
Autres	13	6	9	+3	+50
Mis en cause					
Entourage familial	19	15	27	+12	+80
Professionnels ou établissement	15	15	21	+6	+40
Autres	6	6	10	+4	+66
Type de maltraitance					
Psychologiques	29	27	29	+2	+7
Financières	8	0	16	+16	/
Négligences	15	24	14	-10	-41
Physiques	12	15	17	+2	+13
Privation de droits, autres	4	7	22	+15	+214

Commentaires

[Les victimes]

- En 2019 : Les victimes sont principalement des femmes et des personnes de plus de 75 ans.
- De 2018 à 2019 : Augmentation des victimes de plus de 75 ans.

Tendance : Depuis longtemps, nous constatons une prédominance des victimes femmes et ayant plus de 75 ans.

[Lieu de survenue]

- En 2019 : Majorité des situations au domicile.
- De 2018 à 2019 : Augmentation des situations au domicile.

Tendance : Après une égalité du nombre de situations au domicile et en institution en 2018, nous constatons une augmentation des situations au domicile.

[Les appelants]

- En 2019 : Majorité des appelants femmes et de l'entourage familial.
- De 2018 à 2019 : Augmentation de la proportion des proches familiaux.

Tendance : Identique au fil du temps, c'est-à-dire une majorité des appelants femmes, faisant parties de l'entourage familial.

[Les mis en cause]

- En 2019 : L'entourage familial est souvent mis en cause, suivi des professionnels.
- De 2018 à 2019 : Augmentation de la proportion des membres familiaux comme étant mis en causes.

Tendance : Après une diminution de la proportion des membres familiaux en 2018, on constate une augmentation de cette proportion.

[Le type de maltraitance]

- En 2019 : Une majorité des maltraitances psychologiques, suivies des privations de droits.
- De 2018 à 2019 : Augmentation des maltraitances financières et des privations de droits.

Tendance : On constate une majorité de maltraitances psychologiques, de négligences et de maltraitances physiques.

Département de l'Aveyron [12]

Profil des dossiers ouverts

	2017	2018	2019	2018-19	%
Victimes					
Hommes	2	0	7	+7	/
Femmes	12	12	11	-1	-8
▪ 61 – 75 ans	1	2	3	+1	+50
▪ 75 ans et plus	11	7	12	+5	+71
Situation de handicap	2	2	4	+2	+50
Lieu de survenue					
Domicile	12	6	8	+2	+33
Etablissement	2	6	11	+5	+83
Appelants					
Hommes	1	3	5	+2	+66
Femmes	13	9	11	+2	+22
Proche famille	9	3	10	+7	+233
Professionnels	1	0	0	0	/
Autres	4	0	0	0	/
Mis en cause					
Entourage familial	9	5	3	-2	-40
Professionnels ou établissement	2	5	9	+4	+80
Autres	2	2	4	+2	+100
Type de maltraitance					
Psychologiques	10	9	4	-5	-55
Financières	2	0	6	+6	/
Négligences	4	8	5	-3	-38
Physiques	5	5	3	-2	-40
Privation de droits, autres	2	0	11	+11	/

Commentaires

[Les victimes]

- En 2019 : La majorité des victimes était des femmes, et des personnes de plus de 75 ans.
- De 2018 à 2019 : Cette répartition a été identique en 2018 et 2019.

Tendance : Tendance identique au fil du temps. Les personnes les plus vulnérables sont touchées par la maltraitance.

[Lieu de survenue]

- En 2019 : Il y a eu davantage de situations en établissement qu'au domicile.
- De 2018 à 2019 : On constate une augmentation du nombre de situations au domicile et en institution.

Tendance : La tendance semble s'être inversée au fil du temps : à savoir qu'il y avait davantage de situations au domicile en 2017, pour finalement ouvrir plus de dossiers en institution en 2019.

[Les appelants]

- En 2019 : Les appelants ont été principalement des femmes et des membres familiaux.
- De 2018 à 2019 : la proportion des appelants familiaux a augmenté de 2018 à 2019.

Tendance : tendance identique de 2017 à 2019

[Les mis en cause]

- En 2019 : Les personnes mises en cause ont été principalement des professionnels.
- De 2018 à 2019 : Augmentation de la proportion des professionnels.

Tendance : Augmentation de la proportion des professionnels en tant que mis en cause.

[Le type de maltraitance]

- En 2019 : Majorité des privations de droits.
- De 2018 à 2019 : Augmentation des privations de droits.

Tendance : Baisse des maltraitances psychologiques et augmentation des privations de droits.

Département du Lot [46]

Profil des dossiers ouverts

	2017	2018	2019	2018-19	%
Victimes					
Hommes	1	0	5	+5	/
Femmes	5	12	13	+1	+8
▪ 61 – 75 ans	1	2	3	+1	+50
▪ 75 ans et plus	3	7	15	+8	+114
Situation de handicap	1	2	0	-2	-100
Lieu de survenue					
Domicile	5	6	16	+10	+166
Etablissement	1	6	1	-5	-83
Appelants					
Hommes	/	3	2	-1	-33
Femmes	/	7	15	+8	+114
Proche famille	3	3	8	+5	+166
Professionnels	2	0	7	+7	/
Autres	1	3	1	+2	+66
Mis en cause					
Entourage familial	3	5	12	+7	+140
Professionnels ou établissement	3	5	3	-2	-40
Autres	0	2	1	-	-50
Type de maltraitance					
Psychologiques	5	9	10	+1	+11
Financières	2	0	5	+5	/
Négligences	2	8	5	-3	-38
Physiques	3	5	4	-1	-20
Privation de droits, autres	1	1	4	+3	+300

Commentaires

[Les victimes]

- En 2019 : Majorité des femmes et des plus de 75 ans.
- De 2018 à 2019 : Augmentation des personnes les plus âgées.

Tendance : Tendance identique au fil du temps, à savoir une majorité des femmes et des plus de 75 ans comme victimes.

[Lieu de survenue]

- En 2019 : Majorité des dossiers domicile.
- De 2018 à 2019 : Augmentation des situations à domicile et baisse des situations en institution.

Tendance : Nous retrouvons surtout des situations qui ont lieu au domicile.

[Les appelants]

- En 2019 : Les appelants ont été principalement des femmes et des membres familiaux.
- De 2018 à 2019 : la proportion des appelants familiaux a augmenté de 2018 à 2019.

Tendance : tendance identique de 2017 à 2019

[Les mis en cause]

- En 2019 : La majorité des personnes mises en cause sont des membres familiaux.
- De 2018 à 2019 : Augmentation des membres familiaux et baisse des professionnels.

Tendance : Augmentation des membres familiaux en terme de personnes mises en cause.

[Le type de maltraitance]

- En 2019 : Une majorité des maltraitements psychologiques.
- De 2018 à 2019 : Stabilité des proportions entre les divers types de maltraitance.

Tendance : Les maltraitements psychologiques restent au premier rang des types de maltraitance.

Département du Tarn [81]

Profil des dossiers ouverts

	2017	2018	2019	2018-19	%
Victimes					
Hommes	8	0	11	+11	+110
Femmes	20	12	20	+8	+67
▪ 61 – 75 ans	6	2	9	+7	+350
▪ 75 ans et plus	10	7	18	+11	+157
Situation de handicap	11	2	7	+5	+250
Lieu de survenue					
Domicile	23	6	24	+18	+300
Etablissement	4	6	7	+1	+17
Appelants					
Hommes	6	6	10	+4	+67
Femmes	22	14	21	+7	+5
Proche famille	11	3	14	+11	+367
Professionnels	4	0	7	+7	+700
Autres	8	3	9	+6	+200
Mis en cause					
Entourage familial	7	5	12	+7	+140
Professionnels ou établissement	10	5	9	+4	+80
Autres	4	2	5	+3	+150
Type de maltraitance					
Psychologiques	14	9	15	+6	+67
Financières	4	0	5	+5	+500
Négligences	9	8	4	-4	-50
Physiques	4	5	10	+5	+110
Privation de droits, autres	1	6	7	+1	+17

Commentaires

[Les victimes]

- En 2019 : Majorité des victimes femmes et des plus âgés.
- De 2018 à 2019 : Stabilité des proportions.

Tendance : Les femmes et les plus âgés sont les plus touchés par la maltraitance.

[Lieu de survenue]

- En 2019 : Une prédominance des situations au domicile.
- De 2018 à 2019 : Forte augmentation des situations au domicile

Tendance : Au fil du temps, on constate surtout des situations problématiques au domicile.

[Les appelants]

- En 2019 : Les appelants ont été principalement des femmes et des membres familiaux.
- De 2018 à 2019 : la proportion des appelants familiaux a augmenté de 2018 à 2019.

Tendance : tendance identique de 2017 à 2019

[Les mis en cause]

- En 2019 : Au premier rang des personnes mises en cause, nous trouvons l'entourage familial.
- De 2018 à 2019 : Augmentation de la proportion de l'entourage familial.

Tendance : Inversion de la tendance des personnes mises en cause entre les membres familiaux et les professionnels, ces derniers étant en baisse.

[Le type de maltraitance]

- En 2019 : Prédominance des maltraitances psychologiques.
- De 2018 à 2019 : Baisse des négligences.

Tendance : Les maltraitances restent au premier rang des maltraitances psychologiques. On constate une augmentation des maltraitances physiques au cours du temps.

Le centre ALMA 81

Conformément à son objet statutaire les actions de prévention ont été réalisées en 2019 par l'association et sont classées dans les catégories :

I - communication ;

II - sensibilisation /formation ;

II - représentation et partenariats.

D'une part, et au-delà de cette classification, il est nécessaire de prendre en compte le fait que l'ensemble des actions peuvent agir en prévention. Par exemple, une action « de représentation et partenariats » peut dans le même temps être une action de communication voire de sensibilisation.

D'autre part, réaliser une action dans le cadre d'une organisation élargie permet aux professionnels et aux membres bénévoles de celle-ci de percevoir, au-delà de leur domaine d'intervention, la transversalité du risque de maltraitance.

Enfin ce « réseautage » avec les partenaires, en incarnant sur les territoires le dispositif national contre la maltraitance, facilite les interactions à la fois dans le recours au centre mais aussi dans l'accompagnement des appelants.

Sa communication

Composée de personnes issues de divers milieux professionnels, non intéressées par sa propre activité et engagées à titre bénévole, il n'y a donc pas de conflit d'intérêt entre leurs actions de communication et l'attente d'effets à titre individuel ou collectif. L'association dispense donc plus de l'information qu'elle ne communique pour son propre intérêt de fonctionnement et de développement.

L'information dispensée est à la fois sur la problématique de la maltraitance à l'encontre des personnes vulnérabilisées par l'âge et/ou le handicap mais aussi sur le dispositif national et son numéro dédié, le 3977.

Supports utilisés

Outils d'information en continu développé par le centre

Site internet : chaque mois le site s'enrichit d'un document, d'un article, de photos, de vidéos ...

La maintenance et le développement du site est réalisée par la société ANewstory à Albi à partir des envois réalisés par l'association.

Outils d'information en discontinu. Au cours des différents événements, rencontres, réunions aux quels Alma 81 participe, la carte de visite et/ou son contenu est facilement acceptée (en cours de remplacement pour l'année 2020).

La « carte d'info » est l'outil principal d'information de l'association.



PAGE D'ACCUEIL DU
SITE →

← UN SUPPORT UNIQUE
FORMAT CARTE DE VISITE



Actions réalisées

Ces actions d'information sont de deux types :

- générales : l'information est rendue publique (presse, radio). Malgré le niveau quantitatif plus élevé de sa diffusion, l'information peut ne pas être reçue par le public.

- spécifiques : l'information est donnée dans le cadre d'une action du centre ou non.

La principale caractéristique de ce public même réduit est souvent l'absence de sensibilisation à la problématique (tel que peut l'être un auditoire acquis à la thématique d'une conférence). Ces personnes ont reçu de la main à la main, l'information sur l'existence du dispositif national contre la maltraitance.

Les différents comptes rendus des actions marquée d'un astérisque * ci-dessous se retrouvent sur le site de l'association <https://alma81.fr>

Près de **500 personnes** en 2019 ont été rencontrées lors de l'organisation, de la participation ou de la réalisation de ces actions de prévention.

Grand public/professionnels :

- Participation à la S.I.S.M. les 26 et 27 mars à Albi *: *Opération une bouteille à la mer*. La Semaine nationale d'Information sur la Santé Mentale, et notamment l'action menée par Alma 81 en partenariat avec des élèves du Lycée Saint-Dominique à Albi a été organisée en 2019 avec l'appui du CCAS de la ville d'Albi.



OPERATION UNE BOUTEILLE A LA MER ↑
COMMUNIQUE CONFERENCE →

- Conférence, le 9 avril à Albi sur le thème : « Télémédecine : quels enjeux éthiques »*
Organisée par l'association, cette conférence gratuite ouverte au public a été animée par le Dc Serge BISMUTH.

Conférence Débat gratuite
Mardi 9 avril – de 14h à 15h30
Maison de Quartier du Marranel, Rue Alain Colas à Albi

Alma 81
Centre Interdépartemental
Aveyron, Lot, Tarn, Lot-et-Garonne
3977
contre la maltraitance

**Télémédecine :
quels enjeux éthiques ?**

L'année 2019 sera marquée par l'envol, en France, de certaines pratiques de télémédecine dans le secteur ambulatoire (téléconsultation, télé-expertise). Bien que ces innovations présentent un potentiel considérable pour les patients,

- 15 juin, communiqué dans la presse sur les trois départements à l'occasion la journée mondiale de lutte contre la maltraitance.

UN PUBLIC DE TOUT AGE AU STAND D'ALMA 81 A LA FETE DES ASSOCIATIONS ↓

- Participation à la Fête des associations, le 7 septembre à Albi organisée par la Ville. Au cours de la journée près de 100 personnes se sont arrêtées par rapport à l'enquête menée sur la connaissance des numéros pour donner l'alerte concernant les secours, la santé et la lutte contre les violences*.



- Rencontre organisée par l'ADMR le 14 septembre à Almayrac et le 10 octobre à Gaillac au Forum des Aïdants



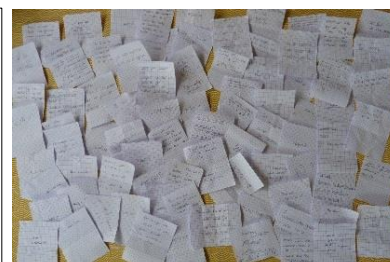
* LE COMPTE RENDU DE L'ACTION SE RETROUVE SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION [HTTPS://ALMA81.FR](https://alma81.fr)

- Participation à la Semaine Bleue 8 et 11 octobre à Albi : 2^{ème} édition de l'opération une bouteille à la mer*.

La Semaine Bleue, et notamment l'action menée par Alma 81 en partenariat avec des élèves du Lycée Saint-Cécile à Albi a été organisée en 2019 avec l'appui du CCAS de la ville d'Albi.



↑ FLYER DONNE AU PUBLIC POUR EXPLIQUER



↑ LES MESSAGES ANONYMES JETES « A LA MER »

- Numéro spéciale du Tarn Libre paru le 25/10 (Communiqué ci-contre ▷)*
« Hebdomadaire Tarnais le plus connu et le plus diffusé avec un tirage utile de 14 000 exemplaires (44 000 lecteurs) distribués tous les vendredis sur tout le département du Tarn ainsi que les zones limitrophes de l'Aveyron de la Haute Garonne et du Tarn et Garonne. Son site (www.letarnlibre.com) est mis à jour régulièrement dès qu'un événement survient (1500 et 1800 visiteurs uniques jours). Le Guide Sénior sera diffusé pendant 3 mois sur notre site Internet à partir du 25/10/2019 »



- Conférence le 5 novembre à la faculté Champollion à Albi organisée par l'Université Pour Tous et animée par le Dc serge BISMUTH en partenariat avec le Comité Départemental d'Accès aux Droits (CDAD) Ci-contre ▷



- Intervention à la Radio locale RCF le 18 décembre de 11h30 à 12h

Action Communication/Information	2017	2018	2019
Temps consacré à la préparation des actions	-	-	18
Temps consacré à la réalisation des actions	-	-	119
Total :	76	160	137

Le nombre d'heures a été calculé sur un fichier Xcel (consultable à l'association) en heures multipliées par le nombre de personnes impliquées dans l'action au titre du bénévolat.

* LE COMPTE RENDU DE L'ACTION SE RETROUVE SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION [HTTPS://ALMA81.FR](https://ALMA81.FR)

Le centre ALMA 81

Sensibilisation et formation

S'apparentant aux séances dédiées principalement aux professionnels du secteur médico-social avec un contenu spécifique, cet axe de la prévention est peu développé en 2019.

Ressources disponibles

En 2019 :

- 2 bénévoles ont été impliqués dans des interventions de sensibilisation ;
- 1 personne rémunérée intervenant, au titre d'auto-entrepreneur et formée par la fédération, est intervenue en EHPAD.

Interventions de sensibilisation réalisées en 2019

- 12 avril, Lycée Sainte Cécile à Albi, 15 personnes en préparation BAC secteur médico-social (ASSP), 2h
- 30 avril, GRETA à Albi, 15 personnes en formation continue pour les services d'aide à domicile, 3h
- 21/05, Croix Rouge à Albi, auprès de la promotion des DEAES, 2 h
- 8 novembre, EHPAD Saint-Vincent SAINTE CROIX 81 540 SORREZE ; 12 personnes ASH/AS, 6h30

Formations réalisées en 2019

(en heures)	2017	2018	2019
Temps de préparation des sensibilisations et formations	-	-	2h30
Temps* d'animation des sensibilisations et formations	8h	9h30	11h30

*y compris les temps de déplacement

Le centre ALMA 81

Représentation et partenariats

Organismes institutionnels, institutions et associations agissant dans le secteur-médico social, par la présence d'Alma aux différents projets menés, y intègrent la problématique des risques de maltraitance. La contribution d'Alma 81 n'est pas de représenter les personnes vulnérables mais de « permettre un regard extérieur »¹, désintéressé sur les situations évoquées

¹ RSBPP ANESM : *Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance* – Décembre 2008

Avec les organismes institutionnels

Alma 81, membre du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), a participé activement à deux groupes de travail : « société inclusive » et « sensibilisation des collégiens sur le respect de la différence liée au handicap » (30h) *

Cette représentation d'Alma 81 contribue à la co-construction d'avis rendus publics lors des séances plénières.

Auprès d'autres institutions

- Tables tactiques MAIA (6h)

Avec d'autres associations

- Collectif handicap (12h), participation à la reconstruction du Collectif handicap 81 (dont APF, AFM, AGAPEI, APAJH, UNAFAM, ATC ...) ;
- UNAFAM DT81 (6h), participation à une journée de travail sur le handicap psychique ;
- ADMR ; UDAF (4h), présence en tant qu'invité à l'AG départementale ;
- France Alzheimer 81 (2h), animation d'un Café Mémoire

(en heures)	2017	2018	2019
Temps de préparation (construction guide d'entretien)	-	-	4h
Temps de partenariat	-	-	57h

Participation aux événements fédéraux

- 15 et 16 janvier, à Paris : Séminaire des présidents ;
- 13 janvier et 6 mars : Réunions téléphoniques.

Les instances de l'association

Le Conseil d'administration (CA) est l'instance dirigeante de l'association qui a besoin d'une représentativité de la société civile pour en garantir le bon fonctionnement et la réalisation de ses missions et en assurer la légitimité.

Chaque membre du conseil donne son point de vue et ses idées sur les actions à entreprendre, la gestion de l'association, etc.

Les décisions se font en toute collégialité.

Le CA a été réuni 6 fois en 2019 : 8/01, 25/01, 19/03, 3/09, le 22/10 et le 10/12

Il a traité des affaires courantes, supervisé la gestion de l'association et pris les décisions sur les actions réalisées.

Les réunions du CA sont ouvertes à toute personne désireuse d'y participer.

L'assemblée générale s'est tenue à Albi le 9 avril en présence d'une élue du conseil municipal de la ville d'Albi. Alma 81 rend public ses activités avec la publication de ses rapports annuels moral et financier sur son site internet <<https://alma81.fr>>

Réunions internes

- Une réunion sollicitant deux membres du CA s'est tenue pour rencontrer de nouveaux bénévoles.

- 13 réunions de travail de 2h chacune ont permis de mettre en forme les différents documents relatifs au programme de sensibilisation, au schéma d'accompagnement d'une situation relationnelle complexe et/ou conflictuelle entre les professionnels et l'entourage liée à des réclamations* dans la prise en charge d'une personne dépendante en utilisant les outils de la médiation (Cf. <https://alma81.fr>)

Accueil de stagiaire

- Une étudiante en licence de psychologie à la Faculté de Champollion à Albi a été accueillie pour un stage de 130h réalisée dans la structure. 30 h ont été dédiées à l'écoute ; 90h à une mission d'entretiens collectifs et individuels sur la thématique de la société inclusive et 10h eu suivi de réunions diverses.

- Une étudiante en Master 1 de Psychologie qui a fait un stage de 2 mois et demi : analyse et retranscription des dossiers, écoute lors des permanences.

Formation des bénévoles

Aucune formation des bénévoles assurant l'écoute n'a été suivie en 2019.

Autres formations suivies

Le 22 mai deux membres ont participé à la formation organisée à Montpellier par l'instance fédérale sur le logiciel commun.

Formation du/des salariés

Une journée de formation départementale et dédiée aux psychologues a été réalisée le 15/01 à laquelle a participé la salariée affectée à la coordination et au suivi de l'action d'écoute.

(en heures)	2017	2018	2019
Temps consacré à la formation des bénévoles (2 bénévoles)	-	-	12h
Temps déplacement	-	-	10h
			22h

Fédération 3977 contre la maltraitance

La Fédération rassemble tous les centres départementaux et interdépartementaux qui luttent contre les maltraitances faites aux adultes vulnérables en France.

Principales missions

- ✓ Recevoir des appels pour suspicion de maltraitance au numéro 3977, plateforme nationale, avec la possibilité d'appels directs des centres départementaux et interdépartementaux par un numéro spécifique ;
- ✓ Contribution à la coordination des acteurs de la lutte contre les maltraitances, privés ou publics, à la fois au niveau national et en proximité ;
- ✓ Respecter l'égalité des appelants pour l'accès à l'écoute et l'accompagnement des appels ;
- ✓ Aider à la création de centres associatifs dans les zones non couvertes ;
- ✓ Etre l'interlocuteur des pouvoirs publics, et constituer le pivot du dispositif national de lutte contre les maltraitances ;
- ✓ Assurer la collecte des données pertinentes pour développer les connaissances et la recherche sur les maltraitances et les réponses à y apporter ;
- ✓ Respecter la complémentarité entre les actions associatives d'alerte et les interventions des services publics de proximité ;
- ✓ Organiser et participer aux actions de formations et de sensibilisations de tous les acteurs concernés par la lutte contre les maltraitances : professionnels de santé et du travail social, proches aidants, bénévoles des associations, et des centres, intervenants des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat.

Ce dispositif s'engage à permettre à l'appelant sa libre expression, le respect de la confidentialité de ses propos, l'indépendance de son écoute.

Le témoin et la victime sont ainsi protégés des représailles et des sanctions possibles.

Les conseils sont proposés en toute neutralité, excluant tout conflit d'intérêt.

La pertinence de ces conseils est assurée par la formation des intervenants, le suivi pluraliste et multidisciplinaire, l'expérience des centres et leur connaissance du terrain

La plateforme nationale d'écoute

Elle est animée par des professionnels de formation diverse (psychologue, travailleur social) qui reçoivent les premiers appels pour suspicion de maltraitance, et ouvrent un dossier lorsque c'est pertinent.

Ils sollicitent les centres de la Fédération (ou à défaut les services des Conseils départementaux) pour compléter l'écoute, orienter et accompagner les appelants.

Le réseau des centres départementaux et interdépartementaux

Ils reçoivent des appels directs ou prennent la suite des écoutes amorcées par les professionnels de la plateforme. Ils alimentent les dossiers ouverts. Lorsque la situation est analysée, les centres conseillent les victimes ou les appelants et les accompagnent pour rechercher l'arrêt des maltraitances.

Par ailleurs les centres ont une activité de sensibilisation et de formation, ainsi qu'une communication visant à faire évoluer les représentations, les connaissances et les compétences des acteurs concernés.

Les centres sont régulièrement réunis ; des formations sont proposées ; la situation des centres est suivie en commun, de multiples coopérations et mutualisations sont mises en œuvre au sein de la Fédération.

Les instances fédérales

- Les adhérents de la Fédération constituent l'assemblée générale réunissant les représentants des centres (collège 1) et les personnes qualifiées (collège 2)
- Ils élisent un Conseil fédéral de 19 membres qui lui-même désigne par élection un bureau fédéral
- Par ailleurs, la Fédération s'appuie sur un Conseil scientifique, sur un Comité d'éthique, sur des commissions permanentes et des groupes de travail.

Initiatives, représentation & partenariat

La Fédération organise un colloque annuel. Elle propose une diversité de formations sur la thématique des maltraitances.

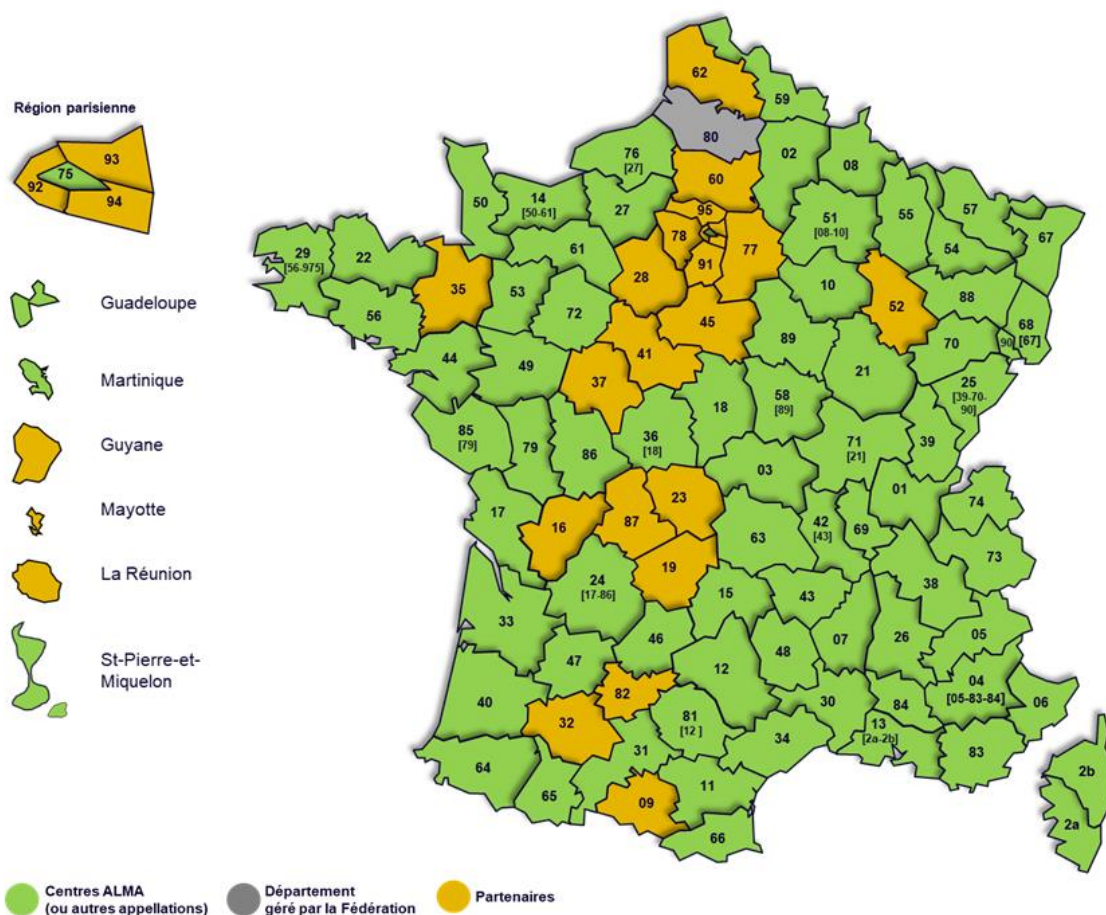
La Fédération participe au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age.

Sous l'égide du Ministère chargé des solidarités et de la santé (DGCS), elle entretient un partenariat avec diverses institutions comme le Défenseur des droits, l'APF- France Handicap ou L'institut français de Justice Restaurative.

Site internet : 3977.fr

La Fédération 3977 au sein du dispositif national de lutte contre la maltraitance

52 centres ALMA interviennent dans 79 départements



Annexe financière

Compte de résultat : 2019					
CHARGES			PRODUITS		
	Montant	Total		Montant	Total
60 - Achats		1963,34	70 - Vente de produits finis, de		174,00
Prestation de services	782,60				
Achats matières et fournitures	1004,12		Prestations	174,00	
Autres fournitures	176,62				
61- Services extérieurs		187,00	74 - Subventions d'exploitation		18110,00
Locations			Etat	18000,00	
Entretien et réparation			DDCSPP Aveyron	5000,00	
Assurance	187,00		DDCSPP Lot	5000,00	
Documentation			DDCSPP Tarn	8000,00	
62 - Autres services extérieurs		7727,91	Départements		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	210,00		Communes	110,00	
Sensibilisation (EHPAD)	210,00				
Médiation / conciliations (EHPAD)			Gaillac	30,00	
Soutien aux aidants: groupe d'expression			Saint-Paul Cap de joux	50,00	
Publicité, publication	5475,30		Lavaur	30,00	
Aveyron	333,54				
Lot	1280,08				
Tarn	2103,76				
Publication interdépartementale (carte, site)	1660,00				
Publications régulières, événements	97,92				
Adhésions	255,00				
Déplacements, missions	180,00				
Aveyron	60,00				
Lot	60,00				
Tarn	60,00				
Services bancaires, Téléphonie, Frais postaux	1607,61				
Frais postaux	416,52				
Téléphonie (téléphone/internet)	1133,29				
Services bancaires	57,80				
63 - Impôts et taxes					
Impôts et taxes sur rémunération			Organismes sociaux		
Autres impôts et taxes			Autres		
64 - Personnel		9810,00			120,00
Rémunération des personnels	5372,00		Cotisations (personnes physiques)	120	
Charges sociales	4438,00		Cotisations (personnes morales)		
Autres charges de personnel (			Autres		
67 - Charges exceptionnelles					
68 - Dotation aux amortissements					1 285,00
Provisions pour charges					
TOTAL DES CHARGES		19 688,25	TOTAL DES PRODUITS		19 689,00
86 Emploi des contributions volontaires en nature		19 454,38			19 454,38
86-1 Mise à disposition gratuite de biens	4500		Mairie d'Albi	4500,00	
86-4 : Personnel bénévole	14179,69		Personnel bénévole	14179,69	
Frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole	774,69		Frais engagés dans le cadre d'une ac	774,69	
Bénévolat écoute-analyse (459 h x 19,98)	9170		Bénévolat écoute-analyse (459 h x 19	9170	
Bénévolat prévention (212h x 19,98)	4235		Bénévolat prévention (212h x 19,98)	4235	
Total charges :		39 143	Total produits :		39 143

Pour valoriser l'action des bénévoles, leur temps de contribution à l'objet social de l'association (permanences d'écoute et d'accompagnement, réunions, actions de sensibilisation et de formations) est déterminé à partir des plannings ou feuilles de présence et valorisé sur la base de 2 fois le SMIC horaire brut (soit 9,98 € x 2 = 19,98 € pour 2019). Les charges patronales sont incluses dans ce montant.

Est exclu le temps passé pour la gestion statutaire (Bureau, Conseil d'Administration et Assemblée générale) qui ne relève pas d'une activité salariée. Cette somme est portée dans le compte de résultat à la fois en recettes (compte 870) et en charges (compte 864).

Bilan de l'exercice 2019

En banque au 31/12/2017 : 18 577,04 € au 31/12/2018 : 17 667,74 € 'Le déficit de la balance correspond au renouvellement du matériel informatique



ALlo MAitraitance des personnes âgées et des adultes handicapés

Centre d'écoute départemental de Alma 81

ADRESSE : Alma 81 BP 30020 81006 ALBI Cedex

Tél : 05 63 43 69 92 -

Adresse site : <https://alma81.fr>

Adresse mail : alma.81@wanadoo.fr

Association loi 1901 - Siret n° 43900291600021

